

POUR DÉCISION

Point 13 de l'ordre du jour
**Journée mondiale du tourisme :
information sur les activités de 2020 et
2021 et désignation des pays pour
2022 et 2023**

A/24/13
Madrid, 28 août 2021
Original : anglais

Résumé

La recommandation concernant le choix du pays pour accueillir la Journée mondiale du tourisme (JMT) 2022 sera faite par la Commission de l'OMT pour l'Asie de l'Est et le Pacifique à sa trente-troisième réunion conjointe avec la Commission régionale de l'OMT pour l'Asie du Sud (Sri Lanka, 21-22 septembre 2021). Pour sa part, la Commission régionale pour le Moyen-Orient a recommandé, à sa quarante-septième réunion [Riyad (Arabie saoudite), 26-27 mai 2021], que le Royaume d'Arabie saoudite soit le pays hôte des célébrations officielles de la JMT 2023.

L'Assemblée générale est invitée à ratifier les recommandations formulées par le Conseil exécutif de l'OMT à sa cent douzième session 15-17 septembre 2020, Tbilissi (Géorgie) relatives aux célébrations à venir :

- Journée mondiale du tourisme 2022, accueillie en Asie de l'Est et Pacifique : « Repenser le tourisme »
- Journée mondiale du tourisme 2023, accueillie au Moyen-Orient : « Tourisme et investissements verts »

Suite à donner par l'Assemblée générale

PROJET DE RÉSOLUTION¹

L'Assemblée générale,

1. *Prend note* du rapport présenté par le Secrétaire général sur la célébration de la Journée mondiale du tourisme 2020² ;
2. *Exprime sa gratitude* aux Gouvernements des États membres du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, plus le Chili en tant qu'État associé) et de la Côte d'Ivoire d'avoir accueilli les célébrations officielles de la Journée mondiale du tourisme 2020 et 2021, respectivement ; et

Ayant pris connaissance des pays hôtes et des thèmes proposés pour les deux prochaines célébrations de la Journée mondiale du tourisme,

3. *Désigne* les pays suivants pour accueillir les célébrations de la Journée mondiale du tourisme en 2022 et en 2023, avec pour thèmes respectifs :

¹ Ceci est un projet de résolution. Pour la décision finale adoptée par l'Assemblée, veuillez vous reporter au document des résolutions publié à la fin de la session.

² Le présent rapport est paru avant la célébration de la Journée mondiale du tourisme 2021.

2022 : [PAYS], « Repenser le tourisme »

2023 : [PAYS], « Tourisme et investissements verts »

I. Journée mondiale du tourisme : célébrations de 2020 et préparatifs pour 2021

Journée mondiale du tourisme 2020

1. En 2020, pour la première fois, la célébration de la Journée mondiale du tourisme a été organisée à l'échelon sous-régional. Les États membres du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), plus le Chili en tant qu'État associé du MERCOSUR, ont accueilli les célébrations officielles sur le thème « Tourisme et développement rural », par des moyens virtuels étant donné les restrictions mondiales dues à la pandémie de COVID-19.
2. Les conclusions de la rencontre ont surtout relevé le potentiel du tourisme comme moteur de la croissance, comme ressort de la création d'emplois et comme vecteur d'inclusion au sein des collectivités rurales, pour préserver et promouvoir le patrimoine naturel et culturel et enrayer l'exode rural. Les célébrations ont souligné l'importance de la coopération internationale et du soutien politique pour la reprise du tourisme. Y ont participé des ministres de plusieurs pays, de hauts responsables politiques à tous les niveaux de l'administration et des entrepreneurs, investisseurs et innovateurs de premier plan.
3. Dans le contexte de la JMT 2020, la start-up gagnante du deuxième concours de start-up de tourisme en Espagne a été présentée aux investisseurs et aux dirigeants du tourisme. On a cherché ainsi à mettre en valeur les projets innovants ayant le potentiel d'aider le secteur à se rétablir.
4. Par rapport aux célébrations précédentes, l'édition 2020 a eu un impact médias inédit, d'une portée potentiellement de 141 millions d'utilisateurs.
5. Ces chiffres valident le renouveau de la JMT amorcé en 2018, qui met fortement l'accent sur la production de résultats, pour faire en sorte de déboucher sur des objectifs concrets et exploitables, tout en revalorisant l'organisation des célébrations de cette journée.

Journée mondiale du tourisme 2021

6. Les préparatifs des célébrations officielles de la Journée mondiale du tourisme 2021 en Côte d'Ivoire sont en bonne voie au moment de la rédaction du présent rapport. Il y aura, au programme, une réunion d'experts sur « La chance à saisir de placer le tourisme sur une trajectoire de croissance partagée », suivant le thème de cette année, « Tourisme et croissance inclusive ». Elle rassemblera des spécialistes du développement international, de la croissance sans exclusion et du tourisme, sur fond de pandémie de COVID-19.
7. Pour la première fois, les Ambassadeurs du tourisme de l'OMT devraient participer aux célébrations officielles de la JMT, pour permettre une prise de conscience générale des retombées socioéconomiques du tourisme et toucher de nouveaux publics.
8. La composition de la réunion d'experts de la JMT et l'implication des Ambassadeurs du tourisme viendront consolider la JMT « nouvelle formule », axée sur la production de résultats, depuis l'édition 2018.
9. Les Membres sont encouragés à utiliser les supports de communication de la JMT.

Pays hôtes de la Journée mondiale du tourisme 2022 et 2023

10. Aux termes de sa résolution 470(XV), l'Assemblée générale a fait sienne la proposition du Conseil exécutif et décidé de retenir l'ordre géographique suivant pour les célébrations de la Journée mondiale du tourisme à partir de 2006 : Europe, Asie du Sud, Amériques, Afrique, Asie de l'Est et Pacifique, Moyen-Orient.
11. À sa cent treizième session, le Conseil exécutif a invité la Commission régionale de l'OMT pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et la Commission régionale de l'OMT pour le Moyen-Orient à formuler sa recommandation des pays hôtes pour les célébrations officielles de la JMT 2022 et de la JMT 2023 [CE/DEC/7(CXIII)].

12. À cet égard, la recommandation concernant le choix du pays qui accueillera la JMT 2022 sera faite par la Commission régionale de l'OMT pour l'Asie de l'Est et le Pacifique à sa trente-troisième réunion conjointe avec la Commission de l'OMT pour l'Asie du Sud (le 14 septembre 2021, sous forme de réunion virtuelle).
13. La recommandation formulée par la Commission régionale de l'OMT pour le Moyen-Orient à sa quarante-septième réunion [Riyad (Arabie saoudite), 26-27 mai 2021] a été que le Royaume d'Arabie saoudite soit le pays hôte de la JMT 2023.
14. Les pays hôtes, tels qu'ils ont été proposés par les commissions régionales susmentionnées, des célébrations officielles de la JMT 2022 et de la JMT 2023 devront être soumis pour aval à la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale.
15. Il est rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 662(XXI), prie les États membres souhaitant accueillir une réunion de l'OMT en dehors du siège d'assurer les conditions prévues par le modèle d'accord joint en tant qu'annexe II au [document A/21/8\(II\)\(f\)](#). Ce modèle d'accord inclut toutes les protections juridiques nécessaires pour tous les participants à une réunion de l'OMT et suit la politique et la pratique de l'ONU et des institutions spécialisées des Nations Unies en la matière. Tout État souhaitant accueillir une réunion de l'OMT doit accepter les clauses et les conditions du modèle d'accord avant que l'activité ne soit planifiée, de sorte qu'il n'y ait pas d'obstacles majeurs au moment de conclure l'accord. Les clauses et les conditions de l'accord, en particulier celles qui ont trait aux privilèges et immunités, à l'accès non entravé vers et depuis le lieu de la réunion pour tous les invités ou aux normes de sécurité voulues, sont des conditions essentielles pour accueillir n'importe quelle réunion de l'OMT en dehors du siège.

II. Thèmes de la Journée mondiale du tourisme 2022 et 2023

16. Lors de sa cent treizième session, le Conseil exécutif a proposé à l'Assemblée générale les thèmes suivants pour les célébrations de la Journée mondiale du tourisme : « Repenser le tourisme » pour 2022 et « Tourisme et investissements verts » pour 2023 [CE/DEC/7(CXIII)].
17. Pour la Journée mondiale du tourisme 2022, qui sera accueillie en Asie de l'Est et Pacifique, le thème proposé est : « Repenser le tourisme ». L'année 2022 devrait être celle de la reconstruction du tourisme après la pandémie de COVID-19. Le tourisme a été l'un des secteurs les plus durement frappés par la pandémie, mais il a aussi fortement gagné en visibilité et en importance en termes de reconnaissance, transversalement, aux niveaux politique, social et médiatique et au niveau de l'action des pouvoirs publics.
18. Ce thème permettra d'analyser les progrès accomplis au lendemain de la pandémie et comment les responsables de l'élaboration des politiques et les acteurs de la filière ont su s'adapter et repenser le tourisme, pour en faire un secteur plus résilient et en gardant le cap fixé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
19. Pour la Journée mondiale du tourisme 2023, qui sera accueillie au Moyen-Orient, le thème suivant est proposé : « Tourisme et investissements verts ». Les investissements durables sont un pilier de la contribution du tourisme au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Mobiliser et attirer des investissements verts permet d'approfondir l'intégration économique mondiale sur un mode durable, par des connexions avec les fournisseurs et un transfert de savoir dans une logique circulaire vers plus de durabilité économique, sociale et environnementale.
20. Les investissements revêtent une importance stratégique pour le tourisme et sa contribution démontrée au redressement plus général, ces prochaines années, passée la pandémie de COVID-19. L'accent mis sur les investissements verts souligne un peu plus le rôle et la responsabilité du tourisme dans l'action face à l'urgence climatique et comment le poids du tourisme mondialement peut être mis à profit pour produire des retombées positives au-delà du secteur.

* * *